



Bergerie de la Favouillane, février 2020 © Région Provence-Alpes-Côte d'Azur - Inventaire général. Frédéric Pauvarel.

## EDITORIAL

# INESPÉRÉ !

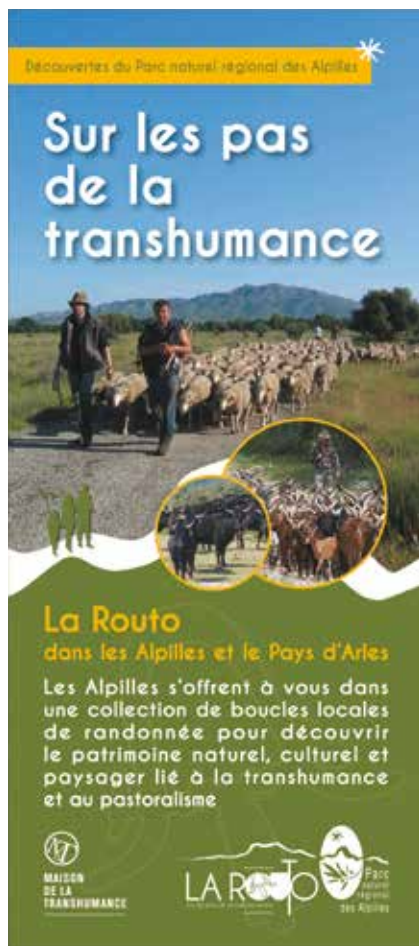
**Tandis que le domaine du Radeau et sa bergerie de la Favouillane sont acquis en 1972 en vue de l'extension de la zone industrialoportuaire de Fos-sur-Mer, l'avenir de cette portion du delta semble alors scellé.**

Pourtant et bien qu'à titre précaire, car les accords peuvent être rompus d'une année à l'autre, agriculture et élevage s'y maintiennent. Et peu à peu, l'initiative de sauver la bergerie de la Favouillane et de permettre à l'éleveur ovin transhumant qui l'utilise de continuer à l'exploiter, suscite de plus en plus d'intérêt. Tant et si bien qu'en 1980, le Port autonome de Marseille (aujourd'hui Grand Port maritime de Marseille) finit par accepter de la restaurer sans modifier sensiblement toutefois les conditions d'exploitation du domaine. Au cours des décennies qui suivent et en dépit du sursis dont elle bénéficie alors, la bergerie, faute d'un entretien suivi, va se dégrader peu à peu. Au point, comme nous l'avons dit dans cette lettre d'information, d'en craindre la ruine définitive et, avec elle, la perte d'un élément majeur du patrimoine culturel.

Or voilà qu'aujourd'hui, à la faveur d'un retournement inattendu de situation, le Grand Port maritime de Marseille annonce la restauration de la Favouillane et autorise sa valorisation pastorale et patrimoniale !

Les efforts de la Maison de la transhumance et de la Fondation du Patrimoine, notamment, se trouvent là récompensés et permettent désormais d'envisager dans l'enthousiasme, avec la Chambre d'Agriculture des Bouches-du-Rhône, le CERPAM et le Parc naturel régional de Camargue, une nouvelle étape. Car si la bergerie est, comme prévu, remise en état au printemps prochain, et si les herbages du troupeau qui pourra l'occuper de nouveau, sont retrouvés, le domaine du Radeau redeviendra comme il le fut durant des siècles, le terminal hivernal d'un élevage ovin transhumant. Ainsi va pouvoir être démontré comment le rétablissement de cette forme d'élevage va permettre la résilience d'un espace réservé jusqu'ici à l'industrialisation. Il ne pouvait y avoir de meilleure conservation, pour la Favouillane restaurée, que de lui assurer sur le long terme sa fonction de bergerie. A partir de là, toutes formes de valorisations patrimoniales, éducatives et culturelles, respectueuses du fonctionnement de l'élevage dont elle sera le cadre, sont envisageables. Certes, beaucoup de travail reste à faire mais l'on peut être raisonnablement optimiste.

**Jean-Claude DUCLOS**  
*Maison de la transhumance*



## ■ TOUR D'HORIZON DE LA ROUTO

**Les partenaires du programme Leader Coopération La Routo, Itinéraire agritouristique sur les pas de la transhumance ne « chaument » pas !** La Maison de la transhumance met principalement l'accent sur la communication. La brochure de présentation globale du projet, qui datait de janvier 2015, est en cours de réédition et sera diffusée ce mois de mars. Le site internet ([www.larouto.eu](http://www.larouto.eu)) fait peau neuve et sera mis en ligne à partir du mois de mai, accompagné d'une page Facebook.

Ce printemps également, le Parc naturel régional des Alpilles propose de découvrir son territoire à travers cinq boucles de randonnée thématiques autour des grands enjeux liés au pastoralisme. Les topo-fiches *La Routo dans les Alpilles* seront mises à disposition auprès des randonneurs dès le mois d'avril. Bien que certaines manifestations, comme la seconde édition du Festival du film *Pastoralisme d'aujourd'hui et de demain*, organisé par le CERPAM, ait dû être de nouveau reportée, les partenaires du programme proposeront de nombreuses animations, qui seront bien sûr adaptées selon l'évolution des consignes sanitaires. La Maison de la transhumance participera ainsi aux *Assises nationales de la Randonnée et des Activités de Pleine Nature*. L'événement se tient cette année les 19 et 20 mai au Centre des Congrès de l'Etoile, à Gréoux-les-Bains (Alpes-de-Haute-Provence). *La Routo* sera présente au travers d'un stand, d'un atelier sur les pratiques sportives et le partage de l'espace en zones pastorales, ainsi que de visites de terrain autour du GR®69 La Routo°. Associé à ces Assises, un événement de lancement de l'itinéraire est organisé le 21 mai par le Département des Alpes-de-Haute-Provence, dans le cadre du Plan Intégré Thématique *Modèles Intégrés pour le Tourisme Outdoor (PITEM MITO)*, en partenariat avec la Maison de la transhumance et la Fédération Française de Randonnée. Le Parc naturel régional du Verdon propose, si nécessaire en webinaire, un cycle de rencontres sur le pastoralisme. Au programme, des projections de films suivies de débats, des ballades littéraires, des conférences sur divers sujets liés au pastoralisme comme la relation homme / loup, le rôle et le comportement des chiens de protection, le rapport entre l'homme et l'animal, les services rendus par le pastoralisme (voir rubrique *Agenda et sites internet*). L'ensemble de l'itinéraire GR®69 La Routo°, en cours d'aménagement par la Fédération Française de randonnée, sera balisé dans son intégralité au printemps 2022. Le topoguide paraîtra à cette même période. Les randonneurs devront ainsi patienter encore un peu avant de parcourir, depuis Arles jusqu'à Borgo San Dalmazzo, les anciennes drailles de transhumance à la découverte des différentes dimensions de l'élevage pastoral.

## ■ LA LONGUE HISTOIRE DU PASTORALISME DANS LES ALPES ET LES PYRÉNÉES

**Ces dernières années, la recherche archéologique dans les zones de haute montagne en Europe a permis la découverte de nombreux vestiges archéologiques inédits. Ces témoignages matériels nous racontent la vie des bergers au fil du temps, dans la longue durée.** Les recherches archéologiques et paléoenvironnementales du Grup d'Arqueologia de l'Alta Muntanya (Université Autonome de Barcelone-CSIC) ont révélé plus de trois cents sites archéologiques sur le versant sud des Pyrénées Centrales, dans le Parc Nacional d'Aigüestortes (Catalogne) et la comarque d'Ordesa (Aragón). Les plus anciens vestiges d'occupation humaine ont été datés grâce aux fouilles archéologiques à la dernière glaciation il y a 10 000 ans (Mésolithique). Depuis le Néolithique, le pastoralisme a laissé des traces matérielles qui composent les paysages de montagne d'aujourd'hui. Ces vestiges sont aussi présents dans d'autres zones de montagne comme le Parc national des Ecrins et la vallée de l'Ubaye. Dans les milieux montagnards du sud de l'Europe, il est possible d'observer des ruines enfouies de cabane de berger, des enclos, des traces d'anciens chemins, des peintures rupestres. Les travaux scientifiques de David Garcia Casas (Incipit-CSIC) en collaboration avec les paléoenvironnementalistes ont révélé une séquence chronologique longue de l'occupation humaine dans le Parc d'Aigüestortes à partir de ces vestiges. Il a pu observer les évolutions du pastoralisme depuis la fin de la Préhistoire, l'intensification pastorale à la fin de la période romaine et au cours du moyen âge et sa relation avec le féodalisme, et finalement l'évolution vers la transhumance traditionnelle spécialisée pendant l'époque moderne. Loin d'être des travaux marginaux et isolés, cette recherche permet d'envisager le dynamisme historique de la transhumance et sa connexion avec les régions voisines de la plaine. Actuellement, D. Garcia-Casas poursuit ce programme scientifique au Centre Camille Jullian (CCJ, UMR 7299 Aix-Marseille Marseille-CNRS), dans le cadre du projet international PATHWAY (dir. F. Mocchi, CCJ, Pierre Magniez, LAMPEA\_A\*MIDEX et K. Walsh Université de York-AHRC), sur les origines et le développement de la transhumance dans l'Arc alpin. Petit à petit, la recherche archéologique et paléoenvironnementale nous apprend l'importance historique du pastoralisme en montagne à l'échelle euro-méditerranéenne. Une longue histoire qu'aujourd'hui nous commençons à discerner.



Cabane fouillée dans un ensemble agropastoral du X-XI<sup>e</sup> siècle.  
Parc Nacional d'Aigüestortes i Estany de Sant Maurici (Pyrénées, Catalogne, Espagne).  
Photo Grup d'Arqueologia de l'Alta Muntanya (UAB-CSIC).





Bergerie de Négreiron 7.  
Fouilles Badan-Brun-Congès, 1992.  
Photo Hussy-Heler, SRA Provence-Alpes-Côte d'Azur.

## ■ PASTORALISME DANS LA CRAU, L'EMPREINTE DES ROMAINS

Dans les coussouls de la plaine de Crau, la présence de nombreux sites archéologiques constitués de ruines de bergeries datées de l'époque Antique (200 BC – 475 AN), est attestée depuis les années 1990. Aucune étude ne s'est cependant intéressée jusqu'à présent à l'influence potentielle de la concentration des brebis dans ces bergeries ou dans leurs enclos attenants sur le sol et la végétation actuelle de la steppe de Crau. La rémanence sur le très long terme de pratiques anciennes sur le fonctionnement des parcours d'aujourd'hui doit cependant être prise en considération en matière de conservation de ces espaces. En effet, la capacité de retour à l'état initial d'un écosystème ayant subi une perturbation (encore appelée résilience) est particulièrement importante pour savoir s'il faut intervenir ou pas pour aider à sa restauration. Après avoir échantillonné les sols et la végétation de ces bergeries, mais aussi de celles construites aux 18 et 19<sup>e</sup> siècles, une équipe de chercheurs de l'Institut Méditerranéen de Biodiversité et Ecologie a ainsi démontré que la composition des sols et de la végétation est encore aujourd'hui influencée par les conséquences du parage des troupeaux même plusieurs siècles après l'abandon des bergeries. En effet, l'accumulation des déjections et le piétinement des brebis ont modifié durablement le sol en augmentant notamment ses quantités de carbone totales et de phosphore assimilable. La rudesse du climat méditerranéen semble alors avoir fortement ralenti l'incorporation de la matière organique concentrée par les brebis. Les espèces de plantes herbacées typiques de la végétation des coussouls sont aussi peu capables de coloniser les espaces libérés par l'abandon des bergeries et leurs enclos. Ces résultats montrent donc que toute action humaine à des impacts sur les coussouls de Crau au long terme et qu'il faut donc absolument stopper leur destruction via leur mise en cultures ou la construction de bâtiments industriels, faute de pouvoir les restaurer un jour...



Distribution du sel au troupeau, monts Făgăraș, Carpates, Roumanie, août 2019. Photo Vlad Iulian.

## ■ RECONNAISSANCE DE LA TRANSHUMANCE À L'UNESCO : DÉBUT DE LA PHASE INTERNATIONALE

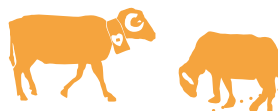
En juin 2020, le Comité du patrimoine ethnologique et immatériel a validé à l'unanimité l'inscription des *Pratiques et savoir-faire de la transhumance en France* au patrimoine culturel immatériel national. Cette reconnaissance permet, pour les structures qui le souhaitent, d'engager des démarches de valorisation et de promotion de la pratique. Il faut pour cela, après avoir contacté le CORAM (Collectif des races de massifs), porteur du projet pour la France, signer avec le Ministère de la Culture un cahier des charges (en cours d'élaboration) et une charte d'engagement de respect des conditions d'utilisation de l'emblème *Patrimoine Culturel Immatériel en France*. La phase d'internationalisation de cette démarche en Europe vient de débuter, afin de s'agréger au dossier déjà reconnu à l'UNESCO en décembre 2019 pour l'Italie, l'Autriche et la Grèce. Le projet est mené de commun par la France et l'Espagne, avec notamment pour autres pays partenaires la Roumanie et l'Albanie. La Maison de la transhumance et le CERPAM participent activement au groupe d'experts pour la France, en soutien du CORAM. Un plan de sauvegarde, abordant l'ensemble des problématiques contemporaines et devant permettre de garantir la pérennité du bien une fois celui-ci inscrit, est également en cours d'élaboration. Le dépôt de cette candidature multinationale auprès de l'UNESCO est prévu pour mars 2022. Si l'Organe d'évaluation émet un avis favorable, l'inscription de la transhumance sur la Liste représentative du patrimoine culturel immatériel de l'humanité sera élargie à ces nouveaux pays en décembre 2023, à l'occasion du 17<sup>e</sup> Comité intergouvernemental de sauvegarde du patrimoine culturel immatériel.



Francis Solda. Photo Stéphanie Martin-Chaillan.

## ■ UN GRAND DÉFENSEUR DU PASTORALISME S'EN EST ALLÉ

Le 1<sup>er</sup> décembre dernier, Francis Solda nous a quitté à l'âge de 73 ans, au retour d'une de ces journées qu'il aimait tant, auprès de ses brebis sur la montagne de Lure. Connue de tous dans le milieu du pastoralisme et bien au-delà, nous avons eu le plaisir de partager de précieux moments avec Francis dans le cadre de son mandat au sein du Conseil d'administration de la Maison de la transhumance. Nous y avons apprécié son expérience, son enthousiasme à défendre sans cesse la cause de la transhumance et plus globalement du pastoralisme. Sa passion s'exerçait notamment au travers de la mise en œuvre de l'itinéraire LA *ROUTO*. Sur les pas de la transhumance, qui le ramenait à ses racines piémontaises, projet ambitieux qu'il aura grandement contribué à faire aboutir notamment par les liens forts qu'il a su tisser avec la Région SUD-Provence-Alpes-Côte d'Azur en tant que Président du CERPAM. Nous n'oublierons pas toute l'énergie, reconnue par l'ensemble de la profession, qu'il aura employée pour l'avenir de l'élevage transhumant, et tacherons de poursuivre cette œuvre au sein de la Maison de la transhumance. *Arrivederci et grazie mille, Francis.*





>> Les manifestations liées aux activités pastorales prévues ce printemps 2021 sont de nouveau perturbées par la crise sanitaire liée au Covid-19. Pour des informations en temps réel, veuillez-vous reporter au site de la Maison de la transhumance : [www.transhumance.org](http://www.transhumance.org)

## AGENDA

**A partir du 16 avril 2021**  
Programme de 8 rencontres organisées par le Parc naturel régional du Verdon dans le cadre du programme Leader coopération *La Routo*  
[www.parcduverdon.fr](http://www.parcduverdon.fr)

**19 et 20 mai 2021**  
**Assises Nationales des Randonnées et Activités de Pleine Nature**  
Gréoux-les-Bains  
[www.idealco.fr/evènements/assises-randonnees-134](http://www.idealco.fr/evènements/assises-randonnees-134)

**21 mai 2021**  
**Lancement de l'itinéraire La Routo dans les Alpes-de-Haute-Provence**  
Gréoux-les-Bains et plateau de Valensole



**MAISON DE LA TRANSHUMANCE**

**Contact : Maison de la transhumance**  
Domaine du Merle – Route d'Arles  
13300 Salon-de-Provence – France  
Tél : (33) 04 90 17 06 68  
Mail : [s.plateel@transhumance.org](mailto:s.plateel@transhumance.org)  
Sites internet : [www.transhumance.org](http://www.transhumance.org) – [www.larouto.eu](http://www.larouto.eu)

Directeur de la publication : Patrick Fabre  
Directrice de la rédaction : Sandrine Plateel  
Ont contribué à la rédaction de cette lettre d'information : Claire Dallemagne, Jean-Claude Duclos, Patrick Fabre, Thierry Dutoit, Frédéric Henry et Arne Saatkamp, David Garcia Casas  
Crédits photos : Région Provence-Alpes-Côte d'Azur – Inventaire général. Frédéric Pauvarel ; Grup d'Arqueologia de l'Alta Muntanya (UAB-CSIC) ; Vlad Iulian ; Hussy-Heler, SRA Provence-Alpes-Côte d'Azur ; Stéphanie Martin-Chaillan.

### BULLETIN D'ADHÉSION - MAISON DE LA TRANSHUMANCE

Nom : \_\_\_\_\_ Prénom : \_\_\_\_\_

Structure : \_\_\_\_\_ Qualité ou Fonction : \_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_ Code Postal : \_\_\_\_\_ Ville : \_\_\_\_\_

Téléphone : \_\_\_\_\_ E-mail : \_\_\_\_\_

Souhaite adhérer à la Maison de la Transhumance :  En tant que personne physique (particulier) : 25 €/an  
 En tant que personne morale (structure) : 60 €/an